

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud**

**SÉANCE du 26 février 2016**

---

**Délibération n° 12-2016**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification suivante de la campagne d'emplois 2016 :

- A l'IUT de Vannes, il est proposé de recourir à un CDD LRU à mi-temps plutôt qu'à un PAST à mi-temps ;
- Concernant les postes d'enseignant du secondaire, il est proposé d'ouvrir un poste supplémentaire.

Pour mémoire, lors de la campagne d'emploi 2015, deux départs à la retraite d'enseignants du secondaire avaient été identifiés au sein du SUAPS. Il avait été convenu d'ouvrir un des deux postes à la campagne d'emploi 2015 (ce qui a été fait) et de remplacer le deuxième poste dont le titulaire va partir à la retraite en septembre 2016 par un contractuel, conformément à la pratique des gels de poste de titulaires.

Depuis le contexte a évolué du fait du départ non programmé d'un 3ème enseignant du secondaire en sport ce qui risque de fragiliser le service à la rentrée prochaine. Cette problématique s'accroît par le fait qu'elle se concentre sur un seul lieu, Lorient.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 16	Pour :	16
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

**Délibération adoptée.**

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 02 mars 2016

Document mis en ligne le : 02 mars 2016